

BANK OF AFRICA – NIGER

RAPPORT ANNUEL / ANNUAL REPORT

2011



Pour l'essor de notre continent.
Developing our continent.

Sommaire

Table of contents

Banques et Filiales du Groupe	1
<i>Group Banks and Subsidiaries</i>	
Les points forts du Groupe	2-3
<i>Group strong points</i>	
Produits et Services disponibles	4
<i>French only</i>	
<hr/>	
Rapport d'Activité Exercice 2011	
<i>Activity Report Fiscal year 2011</i>	
<hr/>	
Le mot du Directeur Général	6-9
<i>Comments from the Managing Director</i>	
Faits marquants 2011	10
<i>Highlights</i>	
Chiffres-clés 2011	11
<i>Key figures</i>	
Engagements citoyens de la Banque et de la Fondation BANK OF AFRICA	12-13
<i>French only</i>	
Conseil d'Administration, Capital	14
<i>Board of Directors, Capital</i>	
Rapport du Conseil d'Administration	15-23
<i>Report by the Board of Directors</i>	
Rapports des Commissaires aux Comptes	
• Rapport Général	24-26
• Rapport Spécial	27-38
<i>French only</i>	
Bilan et Compte de Résultat	39-45
<i>Balance sheet and Income statement</i>	
Résolutions	46-51
<i>Resolutions</i>	
Annexes	52-63
<i>French only</i>	
Notes	64-65

BANK OF AFRICA – NIGER

8 Agences à Niamey.
8 Agences régionales.

*8 Branches in Niamey.
8 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – MALI

15 Agences à Bamako.
8 Agences régionales et 5 Bureaux de proximité.

*15 Branches in Bamako.
8 Regional Branches and 5 Local Branches.*

BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL

18 Agences à Dakar.
7 Agences régionales.

*18 Branches in Dakar.
7 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – BURKINA FASO

14 Agences à Ouagadougou.
11 Agences régionales.

*14 Branches in Ouagadougou.
11 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE

12 Agences à Abidjan.
8 Agences régionales et 1 Bureau de proximité.

*12 Branches in Abidjan.
8 Regional Branches and 1 Local Branch.*

BANK OF AFRICA – GHANA

14 Agences à Accra.
5 Agences régionales.

*14 Branches in Accra.
5 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – BÉNIN

23 Agences à Cotonou.
19 Agences régionales.

*23 Branches in Cotonou.
19 Regional Branches.*

Banques et Filiales du Groupe

Group Banks and Subsidiaries



BOA-FRANCE

4 Agences à Paris.
1 Agence à Marseille.
*4 Branches in Paris.
1 Branch in Marseille.*

BUREAU DE REPRÉSENTATION DU GROUPE BOA BOA GROUP REPRESENTATIVE OFFICE

Siège à Paris, France.
Head Office in Paris, France.

BANK OF AFRICA – MER ROUGE

3 Agences à Djibouti.
3 Branches in Djibouti.

BANK OF AFRICA – KENYA

10 Agences à Nairobi.
12 Agences régionales.
*10 Branches in Nairobi.
12 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – UGANDA

18 Agences à Kampala.
12 Agences régionales.
*18 Branches in Kampala.
12 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – TANZANIA

10 Agences à Dar es Salaam.
6 Agences régionales.
*10 Branches in Dar es Salaam.
6 Regional Branches.*

BANK OF AFRICA – MADAGASCAR

20 Agences à Antananarivo.
47 Agences régionales.
*20 Branches in Antananarivo.
47 Regional Branches.*

BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA

(BCB) Intégrée au Réseau BOA en 2008.
7 Agences et 3 Guichets à Bujumbura.
11 Agences et 2 Guichets en province.
*(BCB) Integrated into BOA network in 2008.
7 Branches and 3 Counters in Bujumbura.
11 Branches and 2 Counters in Provinces.*

BANK OF AFRICA – RDC

7 Agences à Kinshasa.
1 Agence régionale.
*7 Branches in Kinshasa.
1 Regional Branch.*

ÉQUIPBAIL – MADAGASCAR

AGORA

BOA-ASSET MANAGEMENT

Siège à Abidjan.
Head Office in Abidjan.

ACTIBOURSE

Siège à Cotonou.
1 contact dans chaque BOA.
1 bureau de liaison à Abidjan.
*Head Office in Cotonou.
1 contact in each BOA company.
1 Liaison Office in Abidjan.*

AÏSSA

ATTICA

FONDATION BANK OF AFRICA BANK OF AFRICA FOUNDATION

Siège à Bamako.
Présente dans 11 pays du Groupe.
*Head Office in Bamako.
Presence in 11 countries where the Group operates.*

Points forts du Groupe BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA Group strong points

- ▶ **La qualité du service offert à la clientèle**
Quality of customer service
- ▶ **Le dynamisme et la disponibilité des équipes**
Dynamic, accessible staff
- ▶ **La solidité financière**
Financial solidity
- ▶ **La cohésion du réseau**
Cohesive network
- ▶ **La diversité des financements proposés**
Wide range of financing solutions
- ▶ **L'expertise en ingénierie financière**
Expertise in financial engineering
- ▶ **La puissance des partenaires**
Strong partners



**CA GROUPE
2011**

Group turnover

± 385 M€



1 200 000 comptes bancaires - 1,200,000 bank accounts

Un réseau puissant

Plus de 4 500 personnes à votre service.

Environ 340 sites d'exploitation et de production dédiés, sur 15 pays.

Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de Terminaux de Paiement Électronique, d'environ 450 unités au 30 juin 2012, en expansion continue.

Près d'un million deux cent mille comptes bancaires.

Une offre étendue et diversifiée

Une gamme complète de produits bancaires et financiers.

Une offre attractive en matière de bancassurance.

Des solutions adaptées à tous les problèmes de financement.

Une ingénierie financière performante.

Un partenaire bancaire de référence, BMCE BANK, appartenant à un grand groupe financier marocain, FinanceCom.

Des partenaires stratégiques, dont :

PROPARCO,

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI - GROUPE BANQUE MONDIALE),

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD),

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO),

SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (BIO),

et le fonds d'investissement AUREOS.

Une expérience africaine unique

Un développement continu depuis 30 ans.

A strong network

More than 4,500 people at your service.

About 340 dedicated operating and service support offices in 15 countries.

A continuously expanding base of Automated Teller Machines and Electronic Payment Terminals, numbering around 450 at 30 June 2012.

Close to one million two hundred thousand bank accounts.

A wide and varied offer

Full range of banking and financial services.

An attractive range of bank insurance products.

Tailored solutions for all financing issues.

Successful financial engineering.

A leading banking partner, BMCE BANK, which is part of FinanceCom, a major Moroccan financial group.

Strategic partners, including:

PROPARCO,

INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (IFC - WORLD BANK GROUP),

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD),

NETHERLANDS DEVELOPMENT FINANCE COMPANY (FMO),

BELGIUM INVESTMENT COMPANY FOR DEVELOPING COUNTRIES (BIO),

and investment fund AUREOS.

Unique experience in Africa

Continuous development for 30 years.

Produits & services disponibles

RÉSEAU BOA FRANCOPHONE	BOA-NIGER
Assurances	Assurance Études Assurance Prévoyance Assurance Retraite
Comptes	Compte Chèque Compte Devises Compte Elite Compte Jeunes
Épargne	Bons de Caisse Bons du Trésor par Adjudication Compte Épargne Compte Épargne Elite Dépôt à Terme Plan Épargne Ambition Plan Épargne Éducation Plan Épargne Logement Plan Épargne Pèlerinage
M-Paiement	Airtel Money Orange Money
Monétique	Carte SÉSAME Carte SÉSAME + Carte SÉSAME ÉPARGNE Carte VISA LIBRA Carte VISA PROXIMA Carte VISA Prépayée TUCANA Cash Advance MASTERCARD
Multimédia	B-Phone - B-SMS B-Web
Packages	Pack FONXIONARIA Pack MON BUSINESS Pack SALARIA
Prêts	Avance Avance Tabaski Découvert Autorisé (Automatique) Microfinance Prêt Assurances Prêt Collectif Prêt Consommation Prêt Équipement Prêt Étudiant 2iE Prêt Événements Familiaux Prêt Habitation Prêt Immobilier « Prêt Ma Maison » Prêt Informatique Prêt Personnel Prêt Première Installation Prêt Rechargeable Prêt Scolarité « Prêt Tous à l'école » Prêt Véhicule
Transferts & change	Change Manuel Chèques de Voyage T-Cash Transfert Flash Western Union

Entreprises : large choix de produits et services à destination des grandes entreprises, PME/PMI, associations, institutions et des professions libérales.



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2011
Activity Report



Le mot du Directeur Général

Comments from the Managing Director



Au Niger, la communauté internationale a salué l'exemplarité de la fin de la transition, avec un capital confiance élevé en faveur du Gouvernement mis en place par M. Issoufou MAHAMADOU, investi Président de la République en avril 2011.

L'année 2011 se caractérise également, comme pour un grand nombre de pays sahéliens, par une production agricole médiocre, notamment en raison d'aléas climatiques et d'une faible pluviométrie.

Toutefois, le Niger table sur une relance de son économie, grâce à un budget ambitieux, adopté au dernier trimestre 2011 et évalué à près de 1 263 milliards de F CFA, ainsi qu'à la mise en route de plusieurs projets structurants : à Imouraren, pour l'exploitation de l'uranium, à Kandadji, pour un barrage et une centrale hydro-électrique, à Malbaza, pour une cimenterie, ainsi que des projets d'exploration aurifère et de charbon, et des infrastructures routières.

De plus, fin 2011, la production des premiers barils de pétrole est effective, grâce à l'exploitation de gisements à Zinder, à l'est du pays, dont les réserves sont estimées à près de 600 millions de barils.

Ces éléments prometteurs et positifs donnent à penser que le Niger pourrait connaître en 2012 l'une des plus fortes croissances économiques de son histoire,

The international community has applauded Niger's recent transition, with a high level of confidence in the government set up by Mr Issoufou MAHAMADOU, who took office as President in April 2011.

Meanwhile, for many Sahelian countries, 2011 was marked by poor farming output, due in particular to inclement weather and light rainfall.

However, Niger is expecting a recovery in its economy, thanks to an ambitious budget adopted in the fourth quarter of 2011 and estimated at almost CFAF 1,263 billion, as well as the launch of several infrastructure projects. These include the Imouraren uranium mine, a dam and hydroelectric power plant in Kandadji, and a cement mill in Malbaza, as well as gold and coal mining projects and road infrastructure.

In addition, the first barrels of oil were produced from the Zinder fields in eastern Niger, whose reserves are estimated at almost 600 million barrels.

These promising and positive factors suggest that Niger could experience one of the highest economic growth rates in its history, with an expansion in Gross Domestic Product (GDP) estimated by the

avec une progression de son Produit Intérieur Brut (PIB) estimée, selon le Fonds Monétaire International (FMI), à 14,1 % en 2012, contre 3,8 % en 2011.

En ce qui concerne la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), et malgré un assèchement des ressources et une concurrence de plus en plus forte, l'année 2011 peut être considérée comme une période où la Banque confirme sa position dynamique, avec des conquêtes significatives, à la fois sur le marché des particuliers et sur celui des entreprises.

En effet, les réalisations au titre de l'exercice 2011 se révèlent largement positives, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, puisque tous les indicateurs, d'activité, de rentabilité et de profitabilité, affichent une nette croissance des ressources et des emplois. On note également une progression notable des indicateurs financiers, une croissance soutenue du chiffre d'affaires, avec le renforcement et le maintien de la BOA-NIGER en pôle position en termes de parts de marché crédits, tout en respectant les ratios prudentiels et en maîtrisant les charges.

Ces performances apparaissent à travers un Résultat Net qui progresse de 25,03 % par rapport à 2010, pour se hisser à 2 764,9 millions de F CFA. Le Produit Net Bancaire (PNB) s'inscrit en hausse de 24,3 %, pour s'établir à 8 855 millions de F CFA et le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) enregistre un taux de croissance

International Monetary Fund (IMF) at 14.1% in 2012, vs. 3.8% in 2011.

Regarding BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), and despite a squeeze on resources and increasingly stiff competition, 2011 can be considered as a year in which the Bank confirmed its dynamism, with significant new clients on both the retail and corporate markets.

The Bank's performance in the 2011 financial year was indeed quite positive, both quantitatively and qualitatively, with all revenue and profitability indicators showing sharp growth in deposits and loans. There was also a notable improvement in financial indicators, including robust growth in revenues, with BOA-NIGER maintaining and strengthening its leadership in loan market share, while remaining in compliance with prudential rules and while controlling costs.

These achievements show up in Net Income, which rose by 25.03% vs. 2010, to CFAF 2,764.9 million. Net Banking Income (NBI) gained 24.3% to CFAF 8,855 million, and Gross Operating Income (GOI) rose by 28.03%, to CFAF 4,126 million in 2011, vs. CFAF 3,222.7 million in 2010, due mainly to the increase in NBI.

de 28,03 %, atteignant 4 126 millions de F CFA en 2011, contre 3 222,7 millions de F CFA en 2010, principalement en raison de la hausse du PNB.

Les dépôts de la clientèle ont continué de croître, pour atteindre 89,5 milliards de F CFA, soit une progression de 10,7 % par rapport à l'année 2010.

En termes de distribution de crédit à la clientèle, les engagements directs se situent à 96,2 milliards de F CFA enregistrant ainsi un taux de croissance de 13,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est essentiellement due à l'évolution des prêts à court terme.

Les engagements par signature dépassent les objectifs assignés de près de 11 %, et s'inscrivent en hausse de 46 % par rapport à l'année antérieure, à 19,15 milliards de F CFA, pour un prévisionnel de 17,24 milliards de F CFA.

Les comptes de la clientèle ont fortement augmenté au cours de l'exercice sous revue, franchissant ainsi la barre des 60 000 comptes, avec un taux de croissance de l'ordre de 25 % pour les comptes actifs. Cette évolution concerne principalement les comptes d'épargne, pour 43,8 %, les comptes courants pour près de 13,4 %, et les comptes chèques pour 7,8 %.

Malgré le développement du chiffre d'affaires et l'extension du réseau, le coefficient d'exploitation affiche un taux de 53,41 %, en amélioration de 1,34 point par rapport à 2010, grâce principalement à l'amélioration du PNB et à la maîtrise des frais généraux.

Réputée banque innovante et accessible à tous, la BOA-NIGER a élargi la gamme de ses produits et agrandi

Customer deposits continued to rise, reaching CFAF 89.5 billion, a 10.7% increase over 2010.

In terms of lending activity, direct commitments came to CFAF 96.2 billion, up 13.8% from the previous year. This increase is due mainly to the trend in short-term loans.

Off-balance sheet commitments exceeded budget projections by 11%, rising by 46% from the previous year to CFAF 19.15 billion, for a provisional amount of CFAF 17.24 billion.

Customer accounts rose sharply in 2011, crossing the 60,000 mark, with an increase of about 25% in active accounts. The increase was seen mainly in savings accounts, up 43.8%, current accounts, up almost 13.4%, and cheque accounts, up 7.8%.

Despite efforts to increase revenues and expand the branch network, the cost-income ratio came to 53.41%, up by 1.34 points from 2010, thanks mainly to the improvement in NBI and control of overheads.

With a reputation as an innovative bank accessible to everyone, BOA-NIGER expanded its product range and branch network. Two new branches were opened in 2011, one at the Katakoto market in Niamey, and the other in Arlit. Four new branches are planned for 2012.

As a responsible corporate citizen, BOA-NIGER joined with the BANK OF AFRICA Foundation to build a second "Centre de Vie" last year in Mokko,

son réseau d'agences. Deux nouvelles agences ont été ouvertes en 2011, l'une au marché Katako de Niamey, et l'autre à Arlit. Quatre nouvelles agences sont programmées en 2012.

Banque citoyenne, la BOA-NIGER, avec la Fondation BANK OF AFRICA, a construit cette année un deuxième « Centre de Vie », à Mokko, village situé à 12 km de Dosso, pour une enveloppe de plus de 60 millions de F CFA.

Plusieurs actions ont également été menées en direction du personnel de la Banque, dictées par un mode de gestion participatif et valorisant, avec pour objectif la motivation des collaborateurs et la reconnaissance des efforts de chacun.

Ces résultats performants viennent confirmer la pertinence des choix stratégiques, des objectifs fixés et des actions mises en œuvre pour les atteindre, et sont les fruits de la mobilisation du personnel et du soutien des Administrateurs.

Nous les en remercions tous vivement et invitons l'ensemble des collaborateurs à continuer sur la voie de l'excellence et à se tourner vers de nouveaux défis, afin de renforcer notre rang de banque de référence et leader sur la place bancaire du Niger.

Abdallah IKCHED

Directeur Général

a village located 12 km from Dosso, with a budget of a little more than CFAF 60 million.

Several initiatives were also undertaken for Bank personnel under a human resources model that encourages active employee participation and fulfilment, with the objective of motivating bank staff and acknowledging the efforts of each of them.

These accomplishments demonstrate the relevance of our strategic choices, the goals we have set, and the actions we have taken to achieve those goals, and result from the efforts of committed personnel and supportive Directors.

We thank them all warmly and ask that all employees remain on the path of excellence and prepare to address new challenges, in order to consolidate our status as Niger's leading and benchmark bank.

Abdallah IKCHED

Managing Director

Faits marquants 2011

Highlights



Ouverture d'une nouvelle agence dédiée au change et au transfert d'argent.
Opening of a new branch dedicated to currency exchange and money transfer.

L'Agence d'Arlit.
The Arlit Branch.



JANVIER

Ouverture d'une nouvelle Agence dédiée aux opérations de Western Union et de change manuel.

AVRIL

Lancement de 5 nouveaux produits : Prêt Ma Maison, Pack Fonxionaria, Plan Épargne Logement, Plan Épargne Ambition et Pack Mon Business.

MAI

Participation aux Rencontres BOA 2011 pour les Cadres du Groupe à Dakar, au Sénégal.

JUIN

Mise en place d'un prêt de 15 milliards de F CFA au profit de la société ORANGE Niger.

SEPTEMBRE

Franchissement du seuil des 50 000 comptes.

OCTOBRE

Participation aux Rencontres BOA 2011 pour les Administrateurs du Groupe, à Marrakech, au Maroc, avec une centaine de clients BOA.

NOVEMBRE

Ouverture d'une nouvelle Agence à Arlit, ville située à plus de 1 000 km au Nord de Niamey.

Augmentation du capital social de la Banque, réalisée par offre publique de vente de 100 000 nouvelles actions, toutes libérées en numéraire, faisant passer le capital de 5 à 6 milliards de F CFA.

DÉCEMBRE

Ouverture d'une nouvelle Agence, au marché Katakoko de Niamey.

Franchissement du seuil des 100 milliards de F CFA des ressources de la clientèle.

JANUARY

Opening of a new branch dedicated to Western Union and manual exchange transactions.

APRIL

Launch of 5 new products: Prêt Ma Maison, Pack Fonxionaria, Plan Épargne Logement, Plan Épargne Ambition and Pack Mon Business.

MAY

Participation in the 2011 BOA Meetings for senior officers of the Group in Dakar, Senegal.

JUNE

Setting up of a CFAF 15 billion consortium loan to the ORANGE Niger company.

SEPTEMBER

Number of customer accounts exceeded the 50,000 threshold.

OCTOBER

Participation in the 2011 BOA Meetings for Group Directors, in Marrakech, Morocco, which was also attended by one hundred BOA customers.

NOVEMBER

Opening of a new branch in Arlit, a city located over 1,000 km north of Niamey.

Share capital increase from CFAF 5 billion to CFAF 6 billion, through a public offer of 100,000 shares fully paid up in cash.

DECEMBER

Opening of a new branch at Katakoko market, in Niamey.

CFAF 100 billion threshold crossed in customer deposits.

Chiffres clés 2011

Key figures



Inauguration
d'une nouvelle agence
au marché de Katakò,
à Niamey.
Inauguration of a new
Branch at Katakò market,
in Niamey.

Total Bilan / Total Assets

158 545

millions de F CFA / CFAF million

ACTIVITÉ	au 31/12/2011	ACTIVITY	on 31/12/2011
Dépôts clientèle*	89 471	Deposits*	89,471
Créances clientèle*	96 220	Loans*	96,220
RÉSULTAT	au 31/12/2011	INCOME	on 31/12/2011
Produit Net Bancaire*	8 855	Operating income*	8,855
Charges de fonctionnement*	4 160	Operating expenses*	4,160
Résultat Brut d'Exploitation*	4 126	Gross operating profit*	4,126
Résultat Net*	2 765	Net income*	2,765
Coefficient d'Exploitation (%)	53,41	Operating ratio (%)	53.41
STRUCTURE	au 31/12/2011	STRUCTURE	on 31/12/2011
Total Bilan*	158 545	Total Assets*	158,545
Fonds Propres après répartition*	14 942	Shareholders' equity after distribution*	14,942
Fonds Propres/Total Bilan (%)	9,42	Shareholders' equity/Total assets (%)	9.42
Effectif moyen pendant l'exercice	178	Average number of employees	178

(*) En millions de F CFA

(*) In CFAF millions

Engagements citoyens de la Banque

Fidèle à ses engagements, la BOA-NIGER n'a ménagé en 2011 aucun effort pour être aux côtés des populations nigériennes.

SOCIAL

Plusieurs actions ont été menées par la Banque pour venir en aide aux populations nécessiteuses du pays, notamment par un don de 2 millions de F CFA en faveur du « Village SOS enfants abandonnés ».

ENVIRONNEMENTAL

Participation à l'organisation de la Journée Internationale de l'Eau.

ÉDUCATION

Prise en charge des frais d'étude d'un non-voyant à l'Université de Jos, au Nigeria.



ART, CULTURE ET SPORT

Soutien au FIMA, un festival de mode organisé par le grand couturier nigérien, ALPHADI, et au spectacle de MAMANE, humoriste nigérien, pour respectivement 2 et 5 millions de F CFA.

Prise en charge de la première promotion de l'Académie de Football Atcha, pour un montant de 7 millions de F CFA et soutien au MENA, l'équipe nationale de football, au cours des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations, avec une contribution de 3 millions de F CFA.

Contributions et soutien aux compétitions de lutte traditionnelle, notamment le Championnat, au Semi-marathon de Marseille Cassis, et au tournoi de Golf/Tennis.



1 - MAMANE, humoriste nigérien et le Directeur de la BOA-NIGER.

2 & 3 - Sponsoring du MENA, l'équipe Nigérienne de football.



Actions de la Fondation BANK OF AFRICA

À travers son bureau local, la Fondation BOA a mené plusieurs actions :

- Construction du mur de clôture du Centre de Vie de Tondikoirey, pour un montant de 12 millions de F CFA.

- Construction d'un Centre de Vie à Mokko, composé d'une maternité, du logement de la sage-femme, d'un puit et de latrines, pour un montant global de 65 millions de F CFA.

- Participation, pour la deuxième année consécutive, à l'organisation des Journées Mondiales pour l'Alimentation, pour la Femme et pour la lutte contre le Sida.

- Don de vivres d'une valeur de 2 millions de F CFA en faveur de l'Hôpital de Niamey, pour renforcer l'approvisionnement de la cantine destinée aux malades issus de familles pauvres internés.

- Don de 600 000 F CFA pour la prise en charge des malades issus de familles défavorisées et souffrant de traumatismes consécutifs aux accidents de la route.

Au total, la Fondation BOA aura investi près de 80 millions de F CFA au Niger en 2011.



Participation à l'organisation

1 - de la Journée Mondiale pour la lutte contre le Sida.

2 & 3 - de la Journée Internationale de la Femme.



Conseil d'Administration

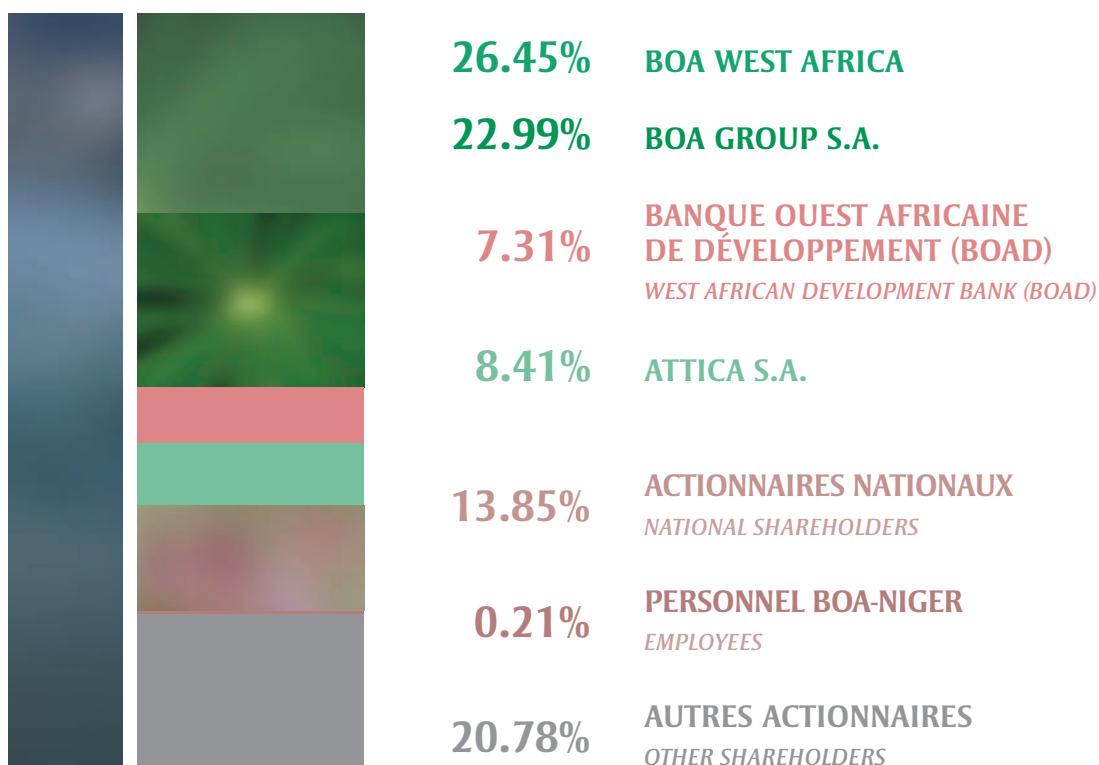
Board of Directors

Au 6 mars 2012, le Conseil d'Administration de 10 membres, est composé comme suit :
At 6th March 2012, the Board of Directors comprised the following 10 members:

Paul DERREUMAUX, Président / Chairman	Mohamed BENNANI
BANK OF AFRICA – BÉNIN (BOA-BÉNIN), représentée par / represented by Benoit MAFFON	Ousmane DAOU
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK, représentée par / represented by Djato BOUGONOU	Georges ABALLO
	Boureima WANKOYE
	Mamadou KA
	Rachid LAHLOU
	Francis SUEUR

Capital

Au 6 mars 2012, la répartition du capital s'établit comme suit :
At 6th March 2012, the Bank's capital was held as follows:



Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2012

*Report by the Board of Directors
to the Annual General Meeting held on 5 April 2012*



Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors

Le cadre économique & financier de l'exercice 2011

En 2011, l'environnement économique international a été marqué par la poursuite de la crise financière qui s'est traduit par un net ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, avec un taux de croissance du PIB mondial de l'ordre de 3,8 % en 2011, contre 5,1 % en 2010.

PIB + 4,9 %

En Afrique, globalement, la croissance du PIB est ressortie à 4,9 % en 2011 contre 5,3 % en 2010, portée par l'amélioration des termes de l'échange et des politiques budgétaires expansionnistes.

Dans la zone UEMOA, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 4,6 %, en glissement annuel, au cours du mois de décembre 2011, et s'est accru de 2,7 % en moyenne sur l'année 2011. La progression des prix, en glissement annuel, est ressortie à 2,5 % à fin décembre 2011 contre 3,2 % à fin novembre 2011. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 5,5 %, en glissement annuel, au cours de la période sous revue, et a augmenté de 6,4 % en moyenne en 2011.

Au Niger, l'année a été marquée par le parachèvement du processus électoral, la poursuite des programmes de réduction de la pauvreté, du programme de développement économique et social des nouvelles autorités du pays, ainsi que la poursuite des projets d'investissement privés majeurs (mines et début de la production pétrolière).

La loi de finances 2012 table sur un taux réel de croissance économique de 8 % en 2012 contre une estimation de 5,5 % à fin 2011. Cette croissance sera soutenue par l'entrée en phase croisière de la production pétrolière, la poursuite de l'exploitation uranifère et des grands chantiers en cours dans

les secteurs des routes, des mines, du domaine hydraulique et énergétique et des autres infrastructures avec une meilleure fiscalisation de celui de la téléphonie mobile et la taxation des marchandises sur leurs valeurs réelles. En raison du déficit céréalier enregistré, les tensions inflationnistes pourraient se maintenir en 2012 à 3 % contre 2 % en 2011. Ainsi, le Produit Intérieur Brut (PIB) devrait passer de 2 809,1 milliards de F CFA à 3 019,9 milliards de F CFA de 2011 à 2012.

Signature
de la Convention ORANGE.

Signing of the
ORANGE Convention.



Sur le plan bancaire, d'aucuns estiment que l'année 2012 sera caractérisée par un optimisme prudent sur l'évolution globale de l'environnement opérationnel ainsi que par une concurrence bancaire plus vive.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2011

Les principaux indicateurs de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) à fin décembre 2011 confirment le regain de la croissance de l'activité déjà observée au cours du troisième trimestre 2011 mais avec plus de vigueur.

**Total bilan
+ 13,8 %**

Le total bilan inscrit une progression de près de 13,8 % atteignant 158 545 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 139 364 millions de F CFA au 31 décembre 2010 avec une réalisation de près de 105,7 % par rapport aux prévisions budgétaires arrêtées à 149 985 millions de F CFA.

L'équipe
de "L'Agence
du mois".



"Branch of the month"
team.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle, malgré d'importantes sorties de fonds en fin d'année, signent un accroissement de 10,6 % avec 89 471 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 80 887 millions de F CFA un an auparavant avec un taux de réalisation de 101 % des prévisions budgétaires arrêtées à 88 653 millions de F CFA.

L'encours des comptes ordinaires créditeurs de la clientèle inscrit une progression de l'ordre de 4,4 % sur une année glissante et totalise 62 021 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 59 404 millions de F CFA un an auparavant.

Les dépôts à terme ont progressé de 45,5 % pour culminer à 14 529 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 9 983 millions de F CFA au 31 décembre 2010 dépassant ainsi de 18,3 % les prévisions budgétaires établies à 12 282 millions de F CFA à la même date du 31 décembre 2011.

L'encours des comptes d'épargne à vue signe un accroissement remarquable de 18,7 % sur une année glissante et totalise 11 962 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 10 080 millions de F CFA inscrivant ainsi un taux de réalisation de 108,7 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Cette progression est due à la fois à l'effort de mobilisation de l'épargne consécutif à la dernière campagne initiée en mars 2011 qui s'est traduite en volume par une incidence additionnelle nette de 1 882 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

De même, les ressources collectées grâce aux comptes d'épargne ont enregistré une évolution progressive notable en valeur puisqu'elles se sont vues bonifiées de 0,9 point atteignant 13,4 % de l'ensemble des ressources au 31 décembre 2011 contre 12,5 % au 31 décembre 2010.

Le nombre de comptes ouverts a connu une évolution progressive notoire car dépassant le seuil des **60 000 comptes** au terme de l'exercice 2011 dont 53 592 comptes actifs au 31 décembre 2011 contre 42 872 comptes à fin décembre 2010 soit une progression de plus de 25 % et 10 720 comptes actifs additionnels nets, ce qui traduit l'ampleur des actions de prospection et de fidélisation menées abstraction faite de l'opération d'assainissement des comptes intervenue le 13 décembre 2011 et qui s'est traduite par la fermeture de 1 946 comptes.

Les dettes interbancaires ont progressé de 16 % au cours de l'exercice 2011 comparativement à l'exercice 2010, en passant de 37 332 millions de F CFA au 31 décembre 2010 à 43 314 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

Les dettes représentées par un titre, ont enregistré une baisse de l'ordre de 25 % pour s'établir à 1 500 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 2 000 millions à fin 2010.

Les autres passifs passent de 3 007 millions de F CFA au 31 décembre 2010 à 3 396 millions de F CFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de l'ordre de 13 %.

Les comptes d'ordre et divers ont enregistré une hausse de 27,5 % entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011, avec respectivement 1 369 millions de F CFA et 1 745 millions de F CFA.

Les provisions pour risques et charges totalisent 616 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 501 millions de F CFA au 31 décembre 2010, soit une hausse de 23,1 % correspondant aux dotations de provisions pour charges de retraite de l'exercice.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'est stabilisé à 1 604 millions de F CFA entre les deux dates.

Les emprunts subordonnés s'élèvent à 455 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 636 millions de F CFA au 31 décembre 2010, soit une baisse de l'ordre de 28,6 % correspondant au remboursement en capital effectué en décembre 2011.

Les primes liées au capital de 1 644,5 millions de F CFA au 31 décembre 2010, s'établissent à 3 544,5 millions de F CFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 1 900 millions de F CFA correspondant à la prime d'émission résultant de l'augmentation du capital intervenue en décembre 2011.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2011 s'élèvent à 4 132,9 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 3 171,4 millions de F CFA au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 961,5 millions de F CFA. Cette variation est la conséquence de l'affectation en réserves du résultat de l'exercice 2010 à hauteur de 961,5 millions de F CFA, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2011.

Les engagements de la clientèle se sont inscrits en nette appréciation de 18,1 % sur une année glissante puisque les emplois globaux totalisent 1 15 371 millions de F CFA contre 97 677 millions de F CFA un an auparavant.

Les prêts et avances ont totalisé 96 220 millions de F CFA au 31 décembre 2011 soit un taux de croissance de 13,8 % par rapport à ceux de l'année précédente évalués à 84 552 millions de F CFA.

L'encours des comptes ordinaires débiteurs s'élève à 29 457 millions de F CFA à fin décembre 2011 soit une progression de l'ordre de 126,4 % par rapport au 31 décembre 2010, inscrivant ainsi un taux de réalisation de 198 % par rapport aux prévisions budgétaires estimées à 14 575 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

L'encours des effets escomptés au 31 décembre 2011 totalise 385 millions de F CFA contre 403 millions de F CFA au 31 décembre 2010, soit une baisse de 4,5 % au cours de la période sous revue.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle hors Établissements de crédit signent une forte progression de 45,9 % en s'établissant à 19 151 millions de F CFA contre 13 124 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Cette hausse tient aux efforts consentis pour le développement des crédits par signature, notamment des

L'Agence de Katakò
à Niamey.

Katakò Branch
in Niamey.



cautions, avals et autres garanties qui ont progressé de 47,1 % sur une année glissante, culminant ainsi à 18 146 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 12 333 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Au niveau des crédits documentaires et accreditifs, la même évolution a été observée puisqu'ils ont enregistré une hausse de l'ordre de 27 % et totalisent 1 006 millions

de F CFA au 31 décembre 2011 contre 792 millions de F CFA un an plus tôt.

Les titres de placement s'élevèrent à 22 986,6 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 19 254 millions de F CFA à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 19,4 %.

Les immobilisations financières ont enregistré une baisse de près de 21 % en se situant à 1 120,5 millions de F CFA contre 1 416,5 millions de F CFA à fin 2010.

Les immobilisations incorporelles nettes ont augmenté de près de 3,9 % avec 290 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 279 millions de F CFA au 31 décembre 2010, en dépassement de 31,3 % par rapport aux prévisions budgétaires fixés à 221 millions de F CFA.

À signaler cependant que le poids des immobilisations incorporelles nettes s'est légèrement réduit de 0,5 point en tombant de 7 % à 6,5 %.

Les immobilisations corporelles nettes ont progressé de 12,4 % atteignant 3 049 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 2 711 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Il en est de même au niveau de leur poids qui s'est légèrement apprécié de 0,8 point en passant de 67,6 % à 68,4 %. Cette hausse s'explique principalement par le développement du réseau d'Agences, la relocalisation de l'Agence d'Agadez et les travaux d'aménagement du Siège.

**Produits
d'exploitation
+ 21,5 %**

Les produits d'exploitation ont inscrit une hausse appréciable de 21,5 % sur une année glissante en totalisant 13 837,6 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 11 392 millions de F CFA au 31 décembre 2010 avec un taux de réalisation de 105 % sur les objectifs budgétaires au 31 décembre 2011

fixés à 13 179,6 millions de F CFA.

Les intérêts et produits assimilés progressent de 15,6 % en atteignant 8 847 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 7 652,2 millions de F CFA au 31 décembre 2010 du fait essentiellement de la hausse sensible de 22,5 % des intérêts reçus des créances sur la clientèle.

Les commissions s'inscrivent en hausse de 28,1 % et totalisent 1 299 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 1 013,9 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Les produits sur les opérations financières, qui regroupent essentiellement les produits sur les titres de placement, les produits sur les opérations de change et les produits sur les opérations hors bilan, progressent de 30,8 % en se situant à 2 867 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 2 192,3 millions de F CFA au 31 décembre 2010. Il est à noter la hausse significative de 209,2 % des revenus des titres de placement, accompagnée par une hausse de 62,4 % des produits sur titres de participation et produits assimilés. Quant aux produits sur opérations de change, ils ont chuté de 33,9 % en passant de 1 286,8 millions de F CFA à 849,9 millions de F CFA.

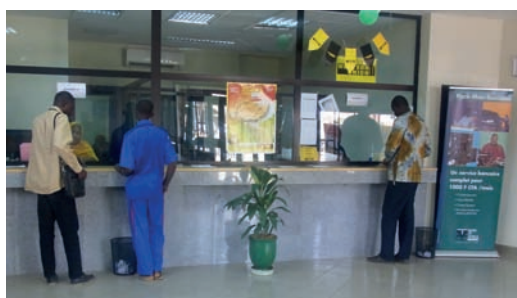
Les produits généraux d'exploitation s'élèvent à 823,8 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 529,9 millions de F CFA au 31 décembre 2010, soit une hausse remarquable de 55,5 %.

Les produits exceptionnels se chiffrent au 31 décembre 2011 à 2,1 millions de F CFA contre 48,6 millions de F CFA l'année précédente, soit une baisse de 95,7 %.

Les profits sur exercices antérieurs s'établissent à 53 millions de F CFA à fin 2011 contre 9 millions de F CFA un an auparavant.

Les charges d'exploitation hors amortissements, s'accroissent de 18 % en se situant à 9 142,1 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 7 749,6 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Les charges bancaires croissent de 16,7 %, totalisent 4 982,2 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 4 269,9 millions de F CFA au 31 décembre 2010 et s'inscrivent au-delà des prévisions budgétaires du 31 décembre 2011 fixées à 4 651,2 millions de F CFA avec un taux de réalisation de 107,1 %.



Le guichet de l'Agence de Katako à Niamey.

The counter at the Katako Branch, in Niamey.

Les frais généraux d'exploitation connaissent un accroissement de 19,5 % au cours de l'exercice 2011 en évoluant de 3 479,7 millions de F CFA au 31 décembre 2010 à 4 159,8 millions de F CFA au 31 décembre 2011. À l'intérieur de ceux-ci, **les charges du personnel** se sont alourdies de 30,3 % avec une enveloppe atteignant 1 583,7 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 1 215,7 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

Les autres frais généraux se sont établis au 31 décembre 2011 à 2 576,1 millions de F CFA contre 2 264 millions de F CFA au 31 décembre 2010.

L'augmentation des charges découle principalement de la mise en application de la nouvelle convention collective entrée en vigueur à compter de juillet 2011 et de l'accroissement des effectifs bancaires avec les recrutements de 32 agents effectués au cours de l'exercice 2010 pour faire face aux besoins de développement de la Banque.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations, quoiqu'en hausse de 35,7 % avec un montant de 569,6 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 419,7 millions de F CFA au 31 décembre 2010, restent à un niveau inférieur de 10,7 % par rapport aux prévisions budgétaires au 31 décembre 2011 fixées à 638,1 millions de F CFA.

S'agissant des **provisions sur créances douteuses**, elles ont atteint 284,4 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 366,3 millions de F CFA au 31 décembre 2010 soit une baisse de 22,4 % affichant ainsi une économie de charge de 38,5 % sur les prévisions budgétaires à fin décembre 2011 évaluées à 462,7 millions de F CFA.

Le résultat avant impôts s'est notablement apprécié de 21,5 % en s'établissant à 3 610,5 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 2 971,9 millions de F CFA au 31 décembre 2010, en léger retrait de 1 % par rapport aux prévisions budgétaires du 31 décembre 2011 arrêtées à 3 648 millions de F CFA.

Résultat net
+ 25 % à 2 764,9
millions de F CFA

Le bénéfice net de 2 764,9 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 2 211,5 millions de F CFA en 2010 soit un taux de croissance de plus de 25 % est largement au dessus des prévisions budgétaires fixées à 2 481,3 millions de F CFA.

Le siège
de la BOA-NIGER
à Niamey.

The BOA-NIGER
head office,
in Niamey.



Economic & financial trends during fiscal year 2011

In 2011, the international environment was marked by the ongoing financial crisis, which led to a clear slowdown in global growth, with an increase in global GDP of about 3.8% in 2011, vs. 5.1% in 2010.

In Africa, GDP expanded on the whole by 4.9% in 2011 vs. 5.3% in 2010, driven by the improvement in trade and expansionist fiscal policies.

In the WAEMU, the industrial output index rose by 4.6% year-on-year in December 2011 and by an average of 2.7% in 2011. Prices were up by 2.5% year-on-year to the end of December 2011 vs. 3.2% to the end of November 2011. The retail sales index increased by 5.5% year-on-year during the review period and by an average of 6.4% in 2011.

In Niger, the year featured the closing stages of the election campaign, ongoing poverty-reduction programmes, the economic and social development plans of the country's new authorities, and ongoing major investment projects (mining and the start of oil production).

The 2012 budget envisages real economic growth of 8% in 2012 vs. an end-2011 estimate of 5.5%. This growth will be supported by the ramp-up of oil production, and the continuance of ongoing uranium mining and other major projects in road construction, mining, hydraulic energy and other infrastructures, with enhanced taxation of mobile telephony and taxation of goods based on their real values. The grain deficit has generated inflationary pressure that could hold steady in 2012 at 3% vs. 2% in 2011. As a result, Gross Domestic Product (GDP) is expected to rise from CFAF 2,809.1 billion in 2011 to CFAF 3,019.9 billion in 2012.

In the banking sector, for 2012 there is cautious optimism in some quarters for the general operating environment, but keener competition is expected as well.

Financial statements and balance sheet analysis for fiscal year 2011

The main full-year indicators of BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) confirm the renewed growth in activity already seen in the third quarter of 2011 but with greater strength.

Total assets rose by almost 13.8% to CFAF 158,545 million at 31 December 2011 vs. CFAF 139,364 million at 31 December 2010, or almost 105.7% of the CFAF 149,985 million budget projection.

Customer deposits, despite heavy outflows late in the year, rose by 10.6% to CFAF 89,471 million at 31 December 2011 vs. CFAF 80,887 million one year previously, or 101% of the CFAF 88,653 million budget target.

Deposits in ordinary customer accounts rose by 4.4% year-on-year to CFAF 62,021 million at 31 December 2011 vs. CFAF 59,404 million one year previously.

Term deposits rose by 45.5% to CFAF 14,529 million at 31 December 2011 vs. CFAF 9,983 million at 31 December 2010. This was 18.3% above the CFAF 12,282 million budget projection for the same date, 31 December 2011.

Demand deposits rose by a remarkable 18.7% year-on-year to CFAF 11,962 million at 31 December 2011 vs. CFAF 10,080 million, or 108.7% of the budget target.

This increase is due to the additional savings deposits attracted during the latest campaign begun in March 2011, which, in volume terms, led to net inflows of CFAF 1,882 million at 31 December 2011.

Similarly, savings account deposits rose notably in value, with a 0.9-percentage point gain to 13.4% of all deposits as of 31 December 2011 vs. 12.5% at 31 December 2010.

The number of open accounts rose sharply, exceeding 60,000 accounts at the end of 2011, including 53,592 active accounts as of 31 December 2011, vs. 42,872

Rencontre
des collaborateurs
de la BOA-NIGER.

BOA-NIGER
team meeting.



at the end-December 2010, hence increase of more than 25% and 10,720 net additional accounts. This was due to customer prospection and retention initiatives and came in spite of the closing of 1,946 accounts on 13 December 2011.

Interbank debt rose by 16% in 2011, from CFAF 37,332 million at 31 December 2010 to CFAF 43,314 million at 31 December 2011.

Bonded debt fell by about 25% to CFAF 1,500 million at 31 December 2011 vs. 2,000 million at the end of 2010.

Other liabilities rose by about 13%, from CFAF 3,007 million at 31 December 2010 to CFAF 3,396 million at 31 December 2011.

Suspense and other accounts rose by 27.5%, from CFAF 1,369 million at 31 December 2010 to CFAF 1,745 million at 31 December 2011.

Provisions for risks and contingencies rose by 23.1% to CFAF 616 million at 31 December 2011 from CFAF 501 million at 31 December 2010 and related to the year's pension provisions.

The Fund for General Banking Risks (FGBF) was stable at CFAF 1,604 million between the two dates.

Subordinated loans fell by about 28.6% to CFAF 455 million at 31 December 2011 from CFAF 636 million at 31 December 2010, due to the repayment of capital in December 2011.

Share premiums rose by CFAF 1900 million, from CFAF 1,644.5 million at 31 December 2010 to CFAF 3,544.5 million at 31 December 2011, due to the issue premium resulting from the December 2011 capital increase.

Reserves before distribution of profits for the 2011 financial year rose by CFAF 961.5 million to CFAF 4,132.9 million at 31 December 2011 from CFAF 3,171.4 million at 31 December 2010, due to the allocation of CFAF 961.5 million in reserves from fiscal 2010 income, as approved by the Ordinary General Meeting of 17 April 2011.

Overall customer commitments rose sharply by 18.1% year-on-year, with total loans of CFAF 115,371 million, vs. CFAF 97,677 million one year previously.

Loans and advances rose by 13.8% to CFAF 96,220 million at 31 December 2011 from CFAF 84,552 million one year previously.

Overdrawn accounts came to CFAF 29,457 million at end-December 2011, an increase of about 126.4% from 31 December 2010, realising 198% of the 31 December 2011 budget projection of CFAF 14,575 million.

Discounted bills fell by 4.5% as of 31 December 2011 to CFAF 385 million from CFAF 403 million at 31 December 2010.

Off-balance sheet commitments in favour of customers excluding credit establishments rose sharply by 45.9% to CFAF 19,151 million from CFAF 13,124 million at 31 December 2010.

This increase is due to efforts to develop off-balance sheet commitments, particularly sureties, endorsements and guarantees, which rose by 47.1% year-on-year, peaking at CFAF 18,146 million as of 31 December 2011 vs. CFAF 12,333 million at 31 December 2010.

The trend was the same in letters of credit, with an increase of about 27% to CFAF 1,006 million at 31 December 2011, vs. CFAF 792 million one year earlier.

Securities rose by 19.4% to CFAF 22,986.6 million at 31 December 2011 vs. CFAF 19,254 at the end of the previous year.

Financial investments fell by almost 21% to CFAF 1,120.5 million from CFAF 1,416.5 million at the end of 2010.

Net intangible assets rose by almost 3.9% to CFAF 290 million at 31 December 2011 vs. CFAF 279 million at 31 December 2010, or 31.3% above the CFAF 221 million budget target.

However, the proportion of net intangible assets shrank slightly by 0.5 point, from 7% to 6.5%.

Net tangible assets rose by 12.4% to CFAF 3,049 million at 31 December 2011 vs. CFAF 2711 million at 31 December 2010.

The same trend was observed in their proportion, which rose slightly, by 0.8 point, from 67.6% to 68.4%. This increase is due mainly to the expansion of the branch network, the relocation of the Agadez branch, and head office renovations.

Operating income rose considerably, by 21.5% year-on-year to CFAF 13,837.6 million at 31 December 2011 vs. CFAF 11,392 million at 31 December 2010, realising 105% of the 31 December 2011 budget target of CFAF 13,179.6 million.

Interest and related income rose by 15.6% to CFAF 8,847 million at 31 December 2011 vs. CFAF 7,652.2 at 31 December 2010, due mainly to the considerable 22.5% increase in interest received from customer loans.

Commissions rose by 28.1% to CFAF 1,299 million at 31 December 2011 vs. CFAF 1,013.9 million at 31 December 2010.

Interest from financial operations, which includes mainly income on investment securities, income on currency transactions, and income from off-balance sheet transactions, rose by 30.8% to CFAF 2,867 million at 31 December 2011 from CFAF 2,192.3 million at 31 December 2010. Note the 209.2% surge in income from securities and the 62.4% increase in income from investment securities and related products. Income on currency transactions dropped by 33.9%, from CFAF 1,286.8 million to CFAF 849.9 million.

General operating income rose by a remarkable 55.5% to CFAF 823.8 million at 31 December 2011 vs. CFAF 529.9 million at 31 December 2010.

Extraordinary income dropped by 95.7% to CFAF 2.1 million at 31 December 2011 from CFAF 48.6 million the previous year.

The increase in expenses is due mainly to the implementing of the new collective bargaining agreement that became effective in July 2011 and the increase in bank staff with the hiring of 32 employees in 2010 to meet the Bank's development needs.

Amortisation and depreciation, although up 35.7% to CFAF 569.6 million at 31 December 2011 vs. CFAF 419.7 million at 31 December 2010, was 10.7% below the 31 December 2011 budget target of CFAF 638.1 million.

Provisions for doubtful loans fell by 22.4% to CFAF 284.4 million at 31 December 2011 vs. CFAF 366.3 million at 31 December 2010, hence 38.5% below the end-December 2011 budget target of CFAF 462.7 million.

Pre-tax income rose sharply by 21.5% to CFAF 3,610.5 million at 31 December 2011 vs. CFAF 2,971.9 million at 31 December 2010, a slight 1% below the 31 December 2011 budget target of CFAF 3,648 million.

Net income rose by more than 25%, to CFAF 2,764.9 million at 31 December 2011 from CFAF 2,211.5 million in 2010, far above the budget target of CFAF 2,481.3 million.

Le départ
de M. BOUGHALEB.

Mr BOUGHALEB's
leaving reception.



Income from previous years came to CFAF 53 million at end-2011, vs. CFAF 9 million one year previously.

Operating expenses excluding amortisation rose by 18% to CFAF 9,142.1 million at 31 December 2011 vs. CFAF 7,749.6 million at 31 December 2010.

Banking expenses rose by 16.7% to CFAF 4,982.2 million at 31 December 2011 vs. CFAF 4,269.9 million at 31 December 2010 and were equivalent to 107.1% of the 31 December 2011 budget target of CFAF 4,651.2 million.

General operating expenses rose by 19.5% in 2011, from CFAF 3,479.7 at 31 December 2010 to CFAF 4,159.8 million at 31 December 2011. Within these expenses, *personnel expenses* rose by 30.3% to CFAF 1,583.7 at 31 December 2011 vs. CFAF 1,215.7 million at 31 December 2010.

Other overheads came to CFAF 2,576.1 million at 31 December 2011, vs. CFAF 2,264 million at 31 December 2010.

Rapport Général

des Commissaires aux Comptes - Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

2. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et établissements financiers de l'UMOA réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : une enquête administrative à soubassement fiscal et un contrôle fiscal sont intervenus au cours de l'exercice 2009. L'enquête administrative, portant sur les exercices 2001 à 2006, faisait ressortir dans son projet de rapport une notification de 1 111 millions de F CFA. La réponse adressée par la Banque le 6 juillet 2009 est restée sans suite.

Le contrôle fiscal qui visait les exercices 2006 à 2008, a conduit à une notification définitive de redressement de 993 millions de F CFA incluant des pénalités. Dans sa réponse en date du 15 janvier 2010, la Banque a reconnu le montant de 90 millions de F CFA. Au cours de l'exercice 2010, le montant reconnu au titre du contrôle fiscal a fait l'objet de règlement. Une caution d'un montant de 232 millions de F CFA a été constituée par la Banque au cours du premier semestre 2010.

Une provision pour risque a été comptabilisée, elle est de 270 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

3. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Au titre de la réglementation bancaire, la Banque assure la représentation du capital minimum exigé qui est fixé à 5 000 millions de F CFA par le dispositif prudentiel applicable au 1^{er} janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de 15 611 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, tous les ratios réglementaires sont respectés à l'exception du ratio de structure du portefeuille qui s'établit à 20,94 % pour un minimum requis de 60 %. Ce ratio était de 1,20 % au 31 décembre 2010.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2011.

4. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

4.1. RÉGLEMENTATION DES PRÊTS AUX PRINCIPAUX ACTIONNAIRES, AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 45 alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont fait l'objet d'approbation par l'instance de décision appropriée.

En vertu de ce même article 45 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordés aux personnes visées par le premier paragraphe de l'article 45 ressort à 689 millions de F CFA et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	183
PERSONNEL	506

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 45 à 4,41 % pour des fonds propres effectifs de 15 611 millions de F CFA au 31 décembre 2011 pour une norme fixée à un maximum de 20 % des fonds propres effectifs.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque de ces dispositions légales.

4.2. VÉRIFICATIONS DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

*Les Commissaires aux Comptes
Niamey, le 6 mars 2012*

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Le Gérant
Nouhou TARI
Gérant – Associé
Expert-Comptable Diplômé
Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT ET ASSOCIÉS

Le Gérant
Mamane KOUROUKOUTOU
Gérant – Associé
Expert-Comptable
Expert Agréé auprès de la Cour d'Appel de Niamey

Rapport Spécial

des Commissaires aux Comptes - Exercice clos le 31 décembre 2011

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997 et sur l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1. AU TITRE DES ARTICLES 440 ET 442 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. CONVENTIONS CONCLUES ANTÉRIEUREMENT ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE PENDANT L'EXERCICE

1.1.1. Avec la société AFH-SERVICES S.A.

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et d'AFH-SERVICES.

Modalités : convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalant à 9 839 355 F CFA,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à 594 444 KF CFA.

1.1.2. Avec la société AÏSSA SARL au Bénin

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur de la BOA-NIGER et Associé de AÏSSA SARL.

Modalités : contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1^{er} juillet 1998.

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de 3 037 500 F CFA,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ces rémunérations nettes d'impôts et HTVA s'élèvent à 58 700 KF CFA.

1.1.3. Avec la SCI OLYMPE

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et la SCI OLYMPE.

Modalités : convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement de la construction du siège social de la SCI OLYMPE à Abidjan - Plateau.

Le montant mis à la disposition de la société SCI OLYMPE par la BOA-NIGER s'élève au 31 décembre 2011 à 133 990 KF CFA.

La rémunération prévue au titre de cette convention est de 5 % l'an.

Au titre de l'exercice 2011, la rémunération perçue est de 0 KF CFA.

1.2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons que le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2011.

2. AU TITRE DE L'ARTICLE 45 DE LA NOUVELLE LOI N° 2008-33 DU 3 JUILLET 2008

Les conventions citées au titre de l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.1. AVEC ACHATS SERVICES INTERNATIONAL NIGER (ASI)

Administrateur concerné : Boureima WANKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de ASI.

Nature, objet et modalités : convention de prêt portant sur une ligne de découvert pour 200 millions de F CFA mis en place en juin 2009 au profit de la société ASI. Cette ligne échue en fin juin 2010 n'a pas fait l'objet de renouvellement. L'encours de la ligne de découvert au 31 décembre 2011 de 183 millions de F CFA a été déclassé en CDL.

Ce prêt a généré des produits d'intérêts pour 12 271 KF CFA HT sur la ligne de découvert au titre de l'exercice 2011.

2.2. AVEC LA BANK OF AFRICA – BÉNIN (BOA-BÉNIN)

2.2.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 595 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 47 611 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 10 202 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 299 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 24 591 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 7 869 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 238 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 68 434 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 37 639 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élève à 69 000 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 15 000 de KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 5 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 4 573 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élève à 337 077 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 73 278 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.2.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-BÉNIN et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élève à 117 705 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 20 076 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3. AVEC LA BANK OF AFRICA – MALI (BOA-MALI)

2.3.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 510 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 42 539 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 9 116 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 243 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 19 945 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 6 382 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,5 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 301 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 24 695 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 7 902 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 743 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 43 492 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 23 921 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 138 000 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 30 000 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.6. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2006 pour un montant de 1 764 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 7 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 628 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 27 267 KF CFA au titre du prêt interbancaire.

2.3.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 829 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 134 831 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 29 311 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2011 pour un montant de 700 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 700 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 1 444 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 374 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.9. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en janvier 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6,5 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 184 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 61 954 KF CFA au titre de prêt interbancaire et de 1 899 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.3.10. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en novembre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,5 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 913 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 16 289 KF CFA au titre de prêt interbancaire et de 3 974 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4. AVEC LA BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)

2.4.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 243 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 19 945 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 6 382 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 301 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 24 695 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 7 902 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 743 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 43 492 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 23 921 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 255 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 21 270 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 4 558 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA le 20 mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 3 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 207 000 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 45 000 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 829 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 134 831 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 29 311 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 24 375 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 6 319 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.4.8. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en juillet 2007 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à 856 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 82 060 KF CFA.

2.4.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en mai 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux de 7 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à 852 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 78 448 KF CFA.

2.4.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en octobre 2010 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an pour une durée de 10 mois. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à 0 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 9 669 KF CFA.

2.4.11. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en novembre 2011 pour un montant de 1 400 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2011 s'élève à 1 400 millions de F CFA. La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 5 833 KF CFA.

2.5. AVEC LA BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL)

2.5.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 243 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 19 945 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 6 382 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 495 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 28 995 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 15 947 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA le 5 février 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 69 000 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 15 000 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.4. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2006 pour un montant de 400 millions de F CFA pour une durée de 10 ans et au taux de 6,90 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 142 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 6 181 KF CFA au titre du prêt interbancaire.

2.5.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 1 500 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 372 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 101 123 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 21 983 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 40 781 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 10 573 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.5.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mai 2006 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,75 % l'an. L'encours de 151 millions de F CFA au 31 décembre 2011 a été déclassé en CDL et provisionné.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 0 KF CFA.

2.5.8. Convention de prêt interbancaire

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mars 2010 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 12 mois au taux de 8 % l'an. L'encours au 31 décembre 2011 est de 180 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 26 633 KF CFA.

2.6. AVEC LA BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO)

2.6.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour respectivement 2 500 millions de F CFA et 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 1 239 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 72 487 KF CFA au titre du prêt interbancaire et à 39 868 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 510 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 42 539 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 9 116 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 301 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 24 695 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 7 902 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 138 000 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 30 000 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA en décembre 2010.

L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 2 745 millions de F CFA. La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 202 246 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 43 967 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2011 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 96 955 KF CFA au titre du prêt interbancaire et 15 312 KF CFA au titre de la contre garantie.

2.6.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en juin 2009 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 18 mois au taux de 7 % l'an. L'encours au 31 décembre 2011 est de 0 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 1 074 KF CFA.

2.6.8. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en janvier 2011 pour un montant de 333 millions de F CFA au taux de 8 % l'an. L'encours au 31 décembre 2011 est de 66 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 16 512 KF CFA.

2.6.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue le 31 décembre 2011 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 8 % l'an. L'encours au 31 décembre 2011 est de 500 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 0 KF CFA.

2.6.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en janvier 2011 pour un montant de 300 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 6 % l'an. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA en juillet 2011. L'encours au 31 décembre 2011 est de 1 000 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 46 854 KF CFA.

2.6.11. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Paul DERREUMAUX et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en février 2011 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 9,50 % l'an. L'encours au 31 décembre 2011 est de 500 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 40 375 KF CFA.

2.7. AVEC BOA GROUP (HOLDING)

2.7.1. Convention de prêt convertible subordonné

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de BOA GROUP et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention de prêt convertible subordonné conclue le 30 septembre 2008 en faveur de la BOA-NIGER pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux d'intérêt fixe annuel de 5,9 % et un taux d'intérêt variable en cas de distributions de dividendes. La durée du prêt est de cinq ans et six mois.

L'encours du prêt est de 455 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 87 198 KF CFA.

3. AU TITRE DE L'ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GIE

Enfin, se référant à l'article 432 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE de l'OHADA, nous n'avons pas eu connaissance de rémunérations exceptionnelles versées pour des missions et mandats confiés aux Administrateurs. Nous avons eu connaissance des remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société.

Le montant total de ces remboursements de frais de voyage et d'hébergement s'élèvent à 33 157 309 F CFA au titre de l'exercice 2011.

*Les Commissaires aux Comptes
Niamey, le 6 mars 2012*

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Pour GUILBERT ET ASSOCIÉS

Le Gérant

Nouhou TARI

Gérant – Associé

Expert-Comptable Diplômé

Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Le Gérant

Mamane KOUROUKOUTOU

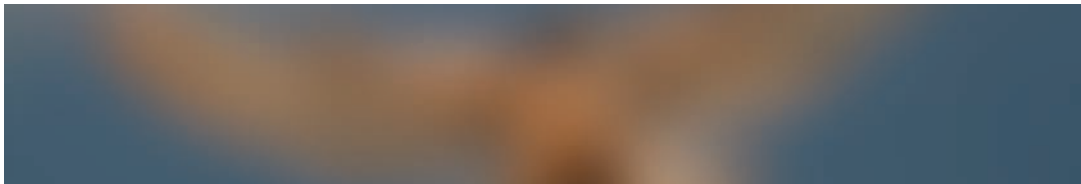
Gérant – Associé

Expert-Comptable

Expert Agréé auprès de la Cour d'Appel de Niamey

Bilan - Compte de résultat - Résolutions

Balance sheet - Income Statement - Resolutions



Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Balance sheet for the last two financial periods (in CFAF)

Actif / Assets	2010*	2011*
CAISSE / CASH	4 119 042 455	2 882 794 349
CRÉANCES INTERBANCAIRES / INTERBANK PLACEMENTS	24 495 529 477	28 469 774 621
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	20 006 953 362	21 548 982 035
• BANQUE CENTRALE / CENTRAL BANKS	16 598 618 962	18 636 402 432
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK		
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	3 408 334 400	2 912 579 603
• À TERME / TERM DEPOSITS	4 488 576 115	6 920 792 586
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / CUSTOMERS' LOANS	84 552 134 998	96 219 972 151
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX / PORTFOLIO OF DISCOUNTED BILLS	402 990 646	
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	402 990 646	384 750 569
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE / OTHER CUSTOMER CREDIT FACILITIES	71 138 238 129	66 377 776 399
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	71 138 238 129	66 377 776 399
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS / ORDINARY DEBTOR ACCOUNTS	13 010 906 223	29 457 445 183
• AFFACTURAGE / FACTORING		
TITRES DE PLACEMENT / CURRENT SECURITIES	19 254 000 000	22 986 600 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES / INVESTMENTS IN ASSOCIATES	1 416 572 489	1 522 608 984
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / LEASING & RELATED OPERATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE / FINANCIAL INVESTMENTS AT EQUITY VALUE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES / INTANGIBLE ASSETS	278 971 907	289 935 687
IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS	2 711 300 485	3 048 799 962
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS / SHAREHOLDERS & ASSOCIATES		
AUTRES ACTIFS / OTHER ASSETS	2 152 493 983	2 674 953 426
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	384 315 323	449 329 136
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
TOTAL DE L'ACTIF / TOTAL ASSETS	139 364 361 117	158 544 768 316
Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	2010*	2011*
ENGAGEMENTS DONNÉS / COMMITMENTS GIVEN	15 447 008 740	21 474 023 234
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS	791 691 926	1 005 704 791
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / TO CREDIT INSTITUTIONS	-	
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE / TO CUSTOMERS	791 691 926	1 005 704 791
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES GIVEN	14 655 316 814	20 468 318 443
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / ON BEHALF OF CREDIT INSTITUTIONS	2 322 563 068	2 322 563 068
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE / ON BEHALF OF CUSTOMERS	12 332 753 746	18 145 755 375
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITY		

Passif / Liabilities	2010*	2011*
DETTES INTERBANCAIRES / INTERBANK LIABILITIES	37 331 708 284	43 314 339 068
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	1 471 949 328	1 519 597 568
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK	4 585	4 585
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	1 471 944 743	1 519 592 983
• À TERME / TERM DEPOSITS	35 859 758 956	41 794 741 500
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / CUSTOMERS' DEPOSITS	80 887 845 936	89 471 409 424
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE / SAVINGS DEPOSIT ACCOUNTS	9 807 068 836	11 621 059 299
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME / TIME DEPOSIT ACCOUNTS	273 439 416	341 086 497
• BONS DE CAISSE / SHORT-TERM BORROWINGS		
• AUTRES DETTES À VUE / OTHER DEMAND DEPOSITS	60 823 932 278	62 980 548 476
• AUTRES DETTES À TERME / OTHER TIME DEPOSIT ACCOUNTS	9 983 405 406	14 528 715 152
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / DEBTS EVIDENCED BY SECURITIES	2 000 000 000	1 500 000 000
AUTRES PASSIFS / OTHER LIABILITIES	3 006 972 095	3 396 407 769
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	1 368 901 593	1 744 853 379
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES / RESERVES FOR CONTINGENCIES & LOSSES	500 582 906	616 305 235
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES / STATUTORY PROVISIONS		
FONDS AFFECTÉS / EARMARKED FUNDS		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS / SUBORDINATED LOANS & SECURITIES	636 363 636	454 545 454
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT / INVESTMENT SUBSIDIES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / RESERVES FOR GENERAL BANKING RISKS	1 604 557 798	1 604 557 798
CAPITAL / CAPITAL	5 000 000 000	6 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL / SHARE PREMIUMS	1 644 500 000	3 544 500 000
RÉSERVES / RESERVES	3 171 437 198	4 132 928 869
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION / REVALUATION DIFFERENCES		
REPORT À NOUVEAU (+/-) / RETAINED EARNINGS (+/-)		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE / NET INCOME	2 211 491 671	2 764 921 320
TOTAL DU PASSIF / TOTAL LIABILITIES	139 364 361 117	158 544 768 316
Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	2010*	2011*
ENGAGEMENTS REÇUS / COMMITMENTS RECEIVED	62 797 414 538	54 690 585 052
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES RECEIVED	62 797 414 538	54 690 585 052
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS	28 424 625 256	27 489 559 340
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS	34 372 789 282	27 201 025 712
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITY		

* Exercice / Fiscal year

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Income Statement for the last two financial periods (in CFAF)

Charges / Expenses	2010*	2011*
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES / INTEREST & RELATED EXPENSES	3 106 605 381	4 042 435 929
• SUR DETTES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK DEBTS	1 707 515 467	2 537 955 329
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMERS' DEBTS	1 123 066 192	1 305 234 414
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / ON SECURITIES	145 256 944	112 048 326
• SUR COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES OU D'ASSOCIÉS ET SUR EMPRUNT ET TITRES SUBORDONNÉS ÉMIS / ON BLOCKED ACCOUNTS OF SHAREHOLDERS AND ASSOCIATES AND ON SUBORDINATED DEBT	130 766 778	87 197 860
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES / OTHER INTEREST AND RELATED EXPENSES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES / EXPENSES ON LEASING AND RELATED OPERATIONS		
COMMISSIONS / COMMISSION	61 275 791	80 494 251
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / EXPENSES ON FINANCIAL OPERATIONS	1 040 362 909	819 070 443
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT EXPENSES		
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / FOREIGN EXCHANGE EXPENSES	587 910 949	194 426 785
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTION EXPENSES	452 451 960	624 643 658
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE SERVICES FINANCIERS / EXPENSES ON FINANCIAL SERVICE OPERATIONS		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER BANK OPERATING EXPENSES	61 639 777	40 212 419
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING EXPENSES	3 479 748 168	4 159 845 813
• FRAIS DE PERSONNEL / PERSONNEL COSTS	1 215 712 490	1 583 711 718
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX / OTHER GENERAL EXPENSES	2 264 035 678	2 576 134 095
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS / DEPRECIATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS	419 678 954	569 556 497
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN / DEFICIT ON CORRECTIONS TO SECURITIES, LOANS AND OFF-BALANCE-SHEET	137 244 597	369 164 867
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / EXCESS OF PROVISIONS OVER FUNDS RECOVERED FOR GENERAL BANKING RISKS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES / EXCEPTIONAL EXPENSES	27 531 102	118 225 961
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / LOSSES FROM PREVIOUS YEARS	143 808 973	83 255 155
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES / CORPORATE INCOME TAX	760 368 300	845 546 400
BÉNÉFICE / GAINS	2 211 491 671	2 764 921 320
TOTAL DES CHARGES / TOTAL EXPENSES	11 449 755 623	13 892 729 055

Produits / Income	2010*	2011*
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS / INTEREST AND RELATED INCOME	7 652 229 262	8 847 010 119
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LOANS	760 314 627	402 689 049
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMERS' LOANS	6 891 914 635	8 444 321 070
• SUR PRÊTS ET TITRES SUBORDONNÉS / ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT / ON SECURITIES		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS / OTHER INTEREST AND RELATED INCOME		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
<i>/ INCOME FROM LEASING AND RELATED OPERATIONS</i>		
COMMISSIONS / COMMISSION	1 029 834 716	1 325 087 618
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / INCOME FROM FINANCIAL TRANSACTIONS	2 176 515 777	2 840 990 022
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT / INCOME FROM CURRENT SECURITIES	426 341 034	1 318 043 242
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS / DIVIDENDS AND RELATED INCOME	337 538 726	548 226 101
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / INCOME FROM FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	1 270 928 379	823 837 985
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / INCOME FROM OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	141 707 638	150 882 694
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	3 605 157	660 972
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING INCOME	529 980 914	823 893 115
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
<i>/ RECOVERY OF DEPRECIATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS</i>		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
<i>/ SURPLUS ON CORRECTIONS TO VALUE OF LOANS AND OFF-BALANCE-SHEET ITEMS</i>		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES		
GÉNÉRAUX / SURPLUS RECOVERED ON PROVISION OF FUNDS FOR GENERAL BANKING RISKS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS / EXCEPTIONAL INCOME	48 588 594	2 096 943
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / RESULT FROM PREVIOUS FINANCIAL PERIODS	9 001 203	52 990 266
PERTES / LOSS		
TOTAL DES PRODUITS / TOTAL INCOME	11 449 755 623	13 892 729 055

* Exercice / Fiscal year

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Produits & Charges	2010*	2011*
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	7 652 229 262	8 847 010 119
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	760 314 627	402 689 049
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	6 891 914 635	8 444 321 070
• SUR PRÊTS ET TITRES SUBORDONNÉS		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-3 106 605 381	-4 042 435 929
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-1 707 515 467	-2 537 955 329
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-1 123 066 192	-1 305 234 414
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-145 256 944	-112 048 326
• SUR DETTES SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	-130 766 778	-87 197 860
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	4 545 623 881	4 804 574 190
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 029 834 716	1 325 087 618
CHARGES DE COMMISSIONS	-61 275 791	-80 494 251
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	968 558 925	1 244 593 367
RÉSULTATS NETS SUR :		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	426 341 034	1 318 043 242
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	337 538 726	548 226 101
• OPÉRATIONS DE CHANGE	683 017 430	629 411 200
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	-310 744 322	-473 760 964
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	1 136 152 868	2 021 919 579
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 605 157	660 972
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-61 639 777	-40 212 419
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	529 980 914	823 893 115
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUIT NET BANCAIRE	7 122 281 968	8 855 428 804
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-3 479 748 168	-4 159 845 813
• FRAIS DE PERSONNEL	-1 215 712 490	-1 583 711 718
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-2 264 035 678	-2 576 134 095
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-419 678 954	-569 556 497
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 222 854 846	4 126 026 494
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-137 244 597	-369 164 867
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG		
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	3 085 610 249	3 756 861 627
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21 057 492	-116 129 018
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-134 807 770	-30 264 889
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-760 368 300	-845 546 400
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 211 491 671	2 764 921 320

Income Statement for the last two financial periods (in CFAF)

Income & Expenses	2010*	2011*
INTEREST AND RELATED INCOME	7 652 229 262	8 847 010 119
• ON INTERBANK LOANS	760 314 627	402 689 049
• ON CUSTOMERS' LOANS	6 891 914 635	8 444 321 070
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES		
• ON SECURITIES		
• OTHER INTEREST AND RELATED INCOME		
INCOME FROM LEASING AND RELATED OPERATIONS		
INTEREST AND RELATED EXPENSES	-3 106 605 381	-4 042 435 929
• ON INTERBANK DEBTS	-1 707 515 467	-2 537 955 329
• ON CUSTOMERS' DEBTS	-1 123 066 192	-1 305 234 414
• ON SECURITIES	-145 256 944	-112 048 326
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES	-130 766 778	-87 197 860
• OTHER INTEREST AND RELATED EXPENSES		
EXPENSES ON LEASING AND RELATED OPERATIONS		
INTEREST MARGIN	4 545 623 881	4 804 574 190
COMMISSION INCOME	1 029 834 716	1 325 087 618
COMMISSION EXPENSES	-61 275 791	-80 494 251
NET RESULT FROM COMMISSION	968 558 925	1 244 593 367
NET RESULT FROM		
• CURRENT SECURITIES TRANSACTIONS	426 341 034	1 318 043 242
• DIVIDENDS AND RELATED TRANSACTIONS	337 538 726	548 226 101
• FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	683 017 430	629 411 200
• OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	-310 744 322	-473 760 964
NET INCOME FROM FINANCIAL OPERATIONS	1 136 152 868	2 021 919 579
OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	3 605 157	660 972
OTHER BANK OPERATING EXPENSES	-61 639 777	-40 212 419
OTHER INCOME FROM NON-BANKING OPERATIONS	529 980 914	823 893 115
OTHER NON-BANKING OPERATING EXPENSES		
OPERATING INCOME	7 122 281 968	8 855 428 804
GENERAL OPERATING EXPENSES	-3 479 748 168	-4 159 845 813
• PERSONNEL COSTS	-1 215 712 490	-1 583 711 718
• OTHER GENERAL EXPENSES	-2 264 035 678	-2 576 134 095
DEPRECIATION & AMORTIZATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS	-419 678 954	-569 556 497
RECOVERY OF DEPRECIATION & AMORTIZATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS		
GROSS OPERATING PROFIT	3 222 854 846	4 126 026 494
NET RESULT FROM VALUE ADJUSTMENTS	-137 244 597	-369 164 867
NET SURPLUS FROM ALLOCATIONS AND REVERSALS ON RESERVES FOR GBR		
PRE-TAX OPERATING INCOME	3 085 610 249	3 756 861 627
EXTRAORDINARY ITEMS	21 057 492	-116 129 018
RESULT FROM PREVIOUS FINANCIAL PERIODS	-134 807 770	-30 264 889
CORPORATE INCOME TAX	-760 368 300	-845 546 400
NET INCOME FROM THIS FINANCIAL PERIOD	2 211 491 671	2 764 921 320

* Exercice / Fiscal year

Résolutions Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2012

Resolutions / Annual General Meeting held on 5 April 2012

POINT 1

EXAMEN ET APPROBATION DU BILAN ET DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2011 se solde donc par un bénéfice net de 2 764 921 320 F CFA après une dotation aux amortissements de 569 556 497 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 845 546 400 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	Montant en F CFA
Résultat de l'exercice	2 764 921 320
Report à nouveau 2010	0
Montant total à répartir	2 764 921 320
Réserve légale (15 % du résultat net)	414 738 198
Report à nouveau antérieur	0
Dividende (10 % du capital)	800 000 000
Dividende exceptionnel (10 % du capital)	800 000 000
Réserves facultatives	750 183 122
Nouveau report à nouveau	0

TROISIÈME RÉOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 800 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera trois semaines après la tenue de la présente Assemblée auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de porter le montant des indemnités de fonction nettes d'impôts des Administrateurs que compte la BOA-NIGER à 60 348 044 F CFA, par an.

Cette rémunération prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2012.

POINT 2

CONSTATATION DÉFINITIVE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE UN (1) MILLIARD DECIDÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2011.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 22 juin 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la Banque de la somme de un milliard (1 000 000 000) de F CFA pour le porter à six milliards (6 000 000 000) de F CFA par Offre Publique de Vente (OPV) de cent mille (100 000) actions nouvelles sur la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières au prix de 29 000 F CFA l'action.

Cette opération s'est déroulée avec succès entre le 2 et le 30 novembre 2011.

POINT 3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 2 MILLIARDS DE F CFA.

Le Président explique les raisons de l'emprunt obligataire comme suit :

- cet emprunt obligataire permet à la BANK OF AFRICA – NIGER de renforcer ses ressources à moyen terme et d'être, par conséquent, plus à même de financer des projets d'investissements au Niger et dans l'UEMOA ;
- il permet à la Banque de poursuivre son effort d'innovation financière et de manifester, encore une fois, son souci de la transparence.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 2 000 000 000 de F CFA, par appel public à l'épargne sur le Marché Financier de l'UMOA.

Les principales caractéristiques de cette émission obligataire sont les suivantes :

Émetteur :	BOA-NIGER.
Nature des titres :	Obligations dématérialisées négociables sur la BRVM.
Arrangeur et Chef de file :	SGI ACTIBOURSE.
Mode de placement :	Appel Public à l'Épargne.
Membres placeurs :	Groupe BANK OF AFRICA et toutes Sociétés de Gestion et d'Intermédiation agréées par le Conseil Régional.
Montant de l'émission :	2 000 000 000 F CFA.
Nombre de titres :	200 000.
Durée de l'emprunt :	5 ans.
Mode d'amortissement :	amortissement linéaire constant sur cinq (5) ans.
Mode de paiement des intérêts :	annuellement.
Forme des titres :	dématérialisée.
Prix d'émission, valeur nominale :	10 000 F CFA.
Date de jouissance :	les obligations auront pour date de jouissance le troisième jour ouvrable suivant la date de clôture des souscriptions.

Garantie :	la BOA-NIGER demandera la garantie à première demande à BOA-WEST AFRICA.
Clause de rachat :	la BOA-NIGER se réserve le droit de racheter tout ou partie de ses obligations, à tout moment sur le marché.
Clause Pari Passu :	la BOA-NIGER s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations en principal et intérêts, à ne pas consentir de garantie particulière à d'autres obligations émises ou à émettre sans en faire bénéficiaire, au même rang, les obligations objet de cette émission.
Masse des obligations :	les porteurs d'obligations de la présente émission pourront se grouper en une masse jouissant de la personnalité juridique conformément aux dispositions légales et réglementaires.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide que les obligations émises porteront une garantie à première demande de BOA-WEST AFRICA, holding régional du Groupe BANK OF AFRICA.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

En conséquence, de ce qui précède, l'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration à l'effet :

- d'arrêter les modalités pratiques de l'emprunt obligataire ;
- de fixer le taux de rémunération au moment de l'émission pour tenir compte de l'état du marché pour les opérations similaires ;
- et généralement, d'accomplir toutes les démarches nécessaires en vue de parvenir à la bonne fin de l'opération.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait, d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

POINT 1

REVIEW AND APPROVAL OF BALANCE SHEET AND INCOME STATEMENTS FOR FISCAL YEAR ENDED 31 DECEMBER 2011

FIRST RESOLUTION

Having reviewed the Board of Directors' report and the external auditors' general report on fiscal year 2011, the Annual General Meeting approved all parts of the reports and the financial statements and results as presented, as well as the operations reflected in these statements and summarised in these reports. Fiscal year 2011 closed with a profit of CFAF 2,764,921,320 after amortizations of CFAF 569,556, 497 and payment of CFAF 845,546,400 in corporate income tax.

In addition, after reviewing the external auditors' Special Report on agreements covered by article 440 of the OHADA Uniform Act, the Meeting unreservedly approved this report.

Consequently, the Annual General Meeting fully and unreservedly ratified the management and the actions of all members of the Board of Directors during the year to 31 December 2011.

The Meeting also ratified the execution of the external auditors' mission in the same period.

SECOND RESOLUTION

Following deliberation, the Annual General Meeting approved the Board of Directors' proposal to allocate all net profits and the previous balance brought forward as follows:

	In CFAF
Net income for the period	2,764,921,320
2010 Balance brought forward	0
Total for distribution	2,764,921,320
Legal reserve (15% of net income)	414,738,198
Previous balance brought forward	0
Dividend (10% of share capital)	800,000,000
Exceptional dividend (10% of share capital)	800,000,000
Optional reserve	750,183,122
New balance brought forward	0

THIRD RESOLUTION

In application of the previous resolution, the Annual General Meeting decided that, after payment to the State of tax on income from securities at 10% of the gross dividend, shareholders will be paid a dividend net of tax corresponding to CFAF 1,800 per share of CFAF 10,000. The dividend will be paid three weeks after the holding of this Annual General Meeting to those management and intermediation companies which hold shares.

FOURTH RESOLUTION

Following deliberation, the Annual General Meeting set the total net annual post allowances for Directors of BOA-NIGER at CFAF 60,348,044.

This remuneration is effective from 1 January 2012.

POINT 2

DEFINITIVE ANNOUNCEMENT OF CAPITAL INCREASE OF ONE (1) BILLION DECIDED BY EXTRAORDINARY GENERAL MEETING ON 22 JUNE 2011.

The Extraordinary General Meeting of shareholders held on 22 June 2011 decided to increase the Bank's capital by CFAF one billion (1,000,000,000) raising it to CFAF six billion (6,000,000,000), by a public offering of one hundred thousand (100,000) new shares listed on the regional stock exchange (BRVM) at an issue price of CFAF 29,000 per share.

The operation was conducted successfully from 2 to 30 November 2011.

POINT 3

BOND ISSUE OF CFAF 2 BILLION

The Chairman explained the reasons for the bond issue as follows:

- This bond issue will strengthen BANK OF AFRICA – NIGER's medium term resources and therefore put it in a better position to fund investment projects in the Niger and the WAEMU.
- It will enable the Bank to pursue its financial innovation efforts and to demonstrate yet again its desire for transparency.

FIFTH RESOLUTION

The Annual General Meeting, after deliberating on the matter, voted to issue bonds amounting to CFAF 2,000,000,000 through a public offer on the financial market of the WAMU.

The issue's main characteristics are as follows:

Issuer:	BOA-NIGER.
Nature of securities:	Dematerialised bonds traded on the BRVM regional securities market.
Arranger and Lead Bookrunner:	S&I ACTIBOURSE.
Offering procedure:	Appeal to Public Savings.
Sales agents:	BANK OF AFRICA Group and all asset management and intermediation firms certified by the Regional Council.
Issue amount:	CFAF 2,000,000,000.
Number of bonds:	200,000.
Bond duration:	5 years.
Repayment terms:	linear repayment over five (5) years.
Frequency of interest payout:	annually.
Form of securities:	dematerialised.
Issue price, nominal value:	CFAF 10,000.
Vesting date:	bonds shall fully vest on the third business day following the date that subscriptions are closed.
Underwriter:	BOA-NIGER will request a first-demand guarantee from BOA WEST AFRICA.
Buyout clause:	BOA-NIGER reserves the right to buy back all or part of its bonds on the market at any time.
Pari Passu clause:	BOA-NIGER undertakes, until the full repayment of bonds in principal and interest, not to grant any particular guarantee to other bonds issued or to be issued without first granting such a guarantee at the same rank to bonds in this issue.
Collective action clause:	holders of bonds under this issue may join together in one group enjoying a legal personality, in accordance with legal and regulatory provisions.

SIXTH RESOLUTION

Following deliberation, the Annual General Meeting voted that bonds issued will carry a first-demand guarantee from BOA WEST AFRICA, the regional holding company of the BANK OF AFRICA Group.

SEVENTH RESOLUTION

Accordingly, the Annual General Meeting delegates all powers to the Chairman of the Board of Directors:

- to set the practical procedures for the bond issue;*
- to set the remuneration rate at the time of issue, based on market conditions for similar operations;*
- and, generally, to take any action necessary to carry out the operation.*

EIGHTH RESOLUTION

The Annual General Meeting conferred on all holders of an extract, an original or a copy of the minutes of the present Meeting, all powers to execute the formalities of legal publication.

Annexes

1 / NOTES SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLE

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au Niger.

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La Banque applique notamment les dispositions de l'instruction du PCB n° 94-05, remaniée le 5 janvier 2000, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les engagements en souffrance comprennent :

- les créances impayées : échéances impayées depuis six mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement ;
- les créances immobilisées : échéances impayées depuis six mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté ;
- les créances douteuses ou litigieuses : créances échues ou non présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement partiel ou total.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions sont enregistrées au passif du bilan lorsqu'elles concernent des engagements par signature douteux.

PORTEFEUILLE – TITRES

Le terme "Titres" recouvre les titres de créances négociables (notamment les bons du trésor et les autres titres d'État négociables), les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe, les actions et les autres titres à revenu variable.

Conformément à l'instruction n° 94-10 du PCB relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- les titres de placement qui sont enregistrés à l'actif du bilan dans les comptes d'opérations sur titres ;
- les titres qui sont enregistrés dans les comptes de valeurs immobilisées à l'actif du bilan et qui comprennent : les parts dans les entreprises liées, les titres de participation, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les titres d'investissement.

Les titres sont comptabilisés au prix d'achat à la date de leur acquisition. À l'arrêté, les titres de placement sont évalués à leur valeur probable de négociation et les moins-values latentes sont enregistrées au compte de résultat. Les autres catégories de titres sont évaluées à l'arrêté à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur d'usage.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

LOGICIELS	2 ANS
CONSTRUCTIONS	50 ANS
INSTALLATIONS	5 ANS
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS
MATÉRIEL INFORMATIQUE	2 ANS
MATÉRIEL DE TRANSPORT	4 ANS

CONGÉS PAYÉS

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congés à la date de clôture de l'exercice.

INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- Le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- L'ancienneté de chaque salarié au 31 décembre ;
- Le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- Les charges sociales correspondantes.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon la méthode suivante, préconisée par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger majoré des charges sociales :

SI ANCIENNETÉ < 5 ANS	$(SV \times 20 \% \times NA) + P$
SI 5 ANS < ANCIENNETÉ < 10 ANS	$\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% (NA - 5)) + P$
SI ANCIENNETÉ > 10 ANS	$\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% \times 5) + (SV \times 35 \% (NA - 10)) + P$

SV : Dernier salaire versé

NA : Nombre d'années de présence

P : Préavis de 3 ou 1 mois selon le statut cadre ou non du salarié.

2 / OBSERVATIONS SUR LE BILAN

2.1. OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Échéance	Au 31/12/2010*		Au 31/12/2011*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	20 007	1 472	22 518	1 520
DE 1 MOIS À 3 MOIS	586		180	
DE 3 MOIS À 6 MOIS	122		-	
DE 6 MOIS À 2 ANS	710		1 040	5 304
DE 2 ANS À 5 ANS	1 119	28 860	2 880	36 490
PLUS DE 5 ANS	1 952	7 000	1 852	-
TOTAL	24 496	37 332	28 470	43 314

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

2.2.1 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Échéance	Au 31/12/2010*		Au 31/12/2011*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	14 214	71 751	31 473	81 652
DE 1 MOIS À 3 MOIS	3 660	382	3 116	634
DE 3 MOIS À 6 MOIS	4 516	1 669	4 317	2 042
DE 6 MOIS À 2 ANS	25 717	5 004	23 700	3 192
DE 2 ANS À 5 ANS	33 089	2 082	30 187	1 951
PLUS DE 5 ANS	2 156		699	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 200		2 728	
TOTAL	84 552	80 888	96 220	89 471

2.2.2 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2010*		Au 31/12/2011*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	20 209	19 090	21 774	23 612
ENTREPRISES PRIVÉES	63 116	46 954	74 400	45 678
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	1 019	5 083	0	5 088
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	130	6 922	3	11 328
UEMOA		71	0	31
RESTE DU MONDE	78	2 768	43	3 734
TOTAL	84 552	80 888	96 220	89 471

2.2.3 Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
CRÉANCES DOUTEUSES & LITIGIEUSES	2 201	4 180
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-1 772	-1 946
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	429	2 234
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	771	494
CRÉANCES EN SOUFFRANCE NETTES	1 200	2 728

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	BRUT	NET		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE	46	46	350	13,14 %
• BOA-BURKINA FASO	3	3	7 000	0,04 %
• BOA-FRANCE	131	131	4 592	2,85 %
• CAURIS INVESTISSEMENT	72	72	2 000	3,60 %
• GIM UEMOA	15	15	1 335	1,12 %
• CRRH UEMOA	100	100	3 426	2,92 %
SOUS TOTAL	367	367		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• AGORA S.A.	250	250	5 000	5,00 %
• AISSA	7	7	45	15,56 %
• SCI OLYMPE	30	30	200	15,00 %
• UGAN VIE	108	77	580	18,62 %
• SOPARPHI	46	44	202	22,77 %
• AFRICINVEST	135	135	12 464	1,08 %
• SINERGI S.A.	93	78	550	16,91 %
SOUS TOTAL	669	621		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 036	988		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENT	402	402		
AVANCE EN COMPTE COURANT SCI OLYMPE	134	134		
SOUS TOTAL	536	536		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 572	1 524		

* En millions de F CFA.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature	Au 31/12/2010*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2011*
IMMOBILISATIONS BRUTES	677	154	45	786
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	398	98	0	496
TOTAL NET	279	56	45	290

2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Au 31/12/2010*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2011*
IMMOBILISATIONS BRUTES	4 723	1 129	324	5 528
• IMMOBILISATIONS EN COURS	84	539	320	303
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	4 573	589	0	5 162
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	66	1	4	63
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE				0
AMORTISSEMENTS	2 012	472	5	2 479
• IMMOBILISATIONS EN COURS			0	
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	1 961	468	0	2 429
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	51	4	5	50
TOTAL NET	2 711	657	319	3 049

2.6. AUTRES ACTIFS/PASSIFS

2.6.1 Autres actifs

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
DÉBITEURS DIVERS	1 232	1 148
VALEURS NON IMPUTÉES		
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	384	604
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION		
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS		
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	40	70
CRÉANCES RATTACHÉES	497	853
TOTAL	2 153	2 675

2.6.2 Autres passifs

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
DETTE FISCALE		
DETTE SOCIALE		
CRÉDITEURS DIVERS	1 014	1 153
DETTE RATTACHÉE	1 007	1 061
DIVERS	986	1 182
TOTAL	3 007	3 396

2.7. COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

2.7.1 Actif

Comptes d'ordre et divers actif	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	319	143
PRODUITS À RECEVOIR	21	258
DIVERS	44	48
TOTAL	384	449

2.7.2 Passif

Comptes d'ordre et divers passif	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
CHARGES À PAYER	1 131	1 244
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	165	394
DIVERS	73	107
TOTAL	1 369	1 745

2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
CHARGES DE RETRAITE	210	336
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	10	10
PERTES ET CHARGES	281	270
TOTAL	501	616

* En millions de F CFA.

2.9. CAPITAUX PROPRES

2.9.1 Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2010*	Affectation du résultat 2010*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2011*
F.R.B.G.	1 605			1 605
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 645		1 900	3 545
RÉSERVES LÉGALES	1 296	331		1 627
RÉSERVES RÈGLEMENTÉES	188			188
AUTRES RÉSERVES	1 687	630		2 318
CAPITAL SOCIAL	5 000		1 000	6 000
FONDS AFFECTÉS (PRÊTS SUBORDONNÉS)				
EMPRUNTS SUBORDONNÉS	636		-181	455
FONDS BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES				
REPORT À NOUVEAU				
RÉSULTAT 2010	2 211	-2 211		0
RÉSULTAT 2011			2 765	2 765
TOTAL	14 268	-1 250	5 484	18 503

2.9.2 Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation) :

Année	Montant
2008	1 485
2009	120
2010	-
2011	-
SOIT AU 31/12/2011	1 605

2.9.3 Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA – NIGER s'élève à 6 000 millions de F CFA. Il est composé de 600 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA.

La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
BOA GROUP S.A.	22,99 %
BOA WEST AFRICA	26,45 %
ATTICA SA	8,41 %
BOAD	7,31 %
SALARIÉS	0,21 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	13,85 %
AUTRES ACTIONNAIRES	20,78 %
TOTAL	100,00 %

3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
ENGAGEMENTS DONNÉS	15 448	21 474
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	792	1 006
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	792	1 006
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	14 656	20 468
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 323	2 323
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	12 333	18 145
ENGAGEMENTS REÇUS	62 798	54 691
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	62 798	54 691
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	28 425	27 490
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	34 373	27 201
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

4 / OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	760	403
• À VUE	44	42
• À TERME	716	361
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	6 892	8 444
• CRÉANCES COMMERCIALES	93	33
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	254	360
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 406	1 900
• CRÉDITS À MOYEN TERME	4 934	6 003
• CRÉDITS À LONG TERME	205	148
TOTAL	7 652	8 847

* En millions de F CFA.

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	1 707	2 538
• À VUE	67	75
• À TERME	1 640	2 463
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	1 123	1 305
• À VUE	337	371
• À TERME	786	934
SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	131	87
TOTAL	2 961	3 930

4.3. COMMISSIONS

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 030	1 325
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES		
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 030	1 325
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	61	80
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	61	80
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4. FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

4.4.1 Frais de personnel

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	990	1 293
CHARGES SOCIALES	226	291
TOTAL	1 216	1 584

4.4.2 Autres frais généraux

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	276	222
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL		
LOYERS	77	82
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	131	154
PRIMES D'ASSURANCE	53	116
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	778	797
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	162	238
DÉPLACEMENTS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	113	182
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	156	195
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	276	275
JETONS DE PRÉSENCE	42	34
MOINS-VALUES DE CESSIONS		
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	200	281
TOTAL	2 264	2 576

4.5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	420	569
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	418	545
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	2	24
REPRISES		
TOTAL	420	569

4.6. SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2010*	Au 31/12/2011*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-366	-284
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-2	-80
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-220	-127
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	436	111
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	0	
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15	11
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	-137	-369

* En millions de F CFA.

5 / AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIFS MOYENS

Catégories	2010	2011
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	19	21
GRADÉS	20	32
EMPLOYÉS	82	87
PERSONNEL NON BANCAIRE	3	4
PERSONNEL TEMPORAIRE	30	32
TOTAL	156	178

5.2. CONTREVALEUR DES COMPTES EN DEVISES

Nature	2010*	2011*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	3 209	2 576
• BILLETS ET MONNAIES	642	149
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	2 427	2 400
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	140	27
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	52	3
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	52	
• REFINANCEMENTS		
• AUTRES SOMMES DUES		3
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 417	2 265
• COMPTES ORDINAIRES	2 417	2 265

5.3. AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2011

Nature	En millions de F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011	2 765
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2010	0
TOTAL À RÉPARTIR	2 765
RÉSERVE LÉGALE (15 % DU RÉSULTAT)	415
DIVIDENDE	1 500
RÉSERVES FACULTATIVES	850
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	
TOTAL RÉPARTI	2 765

6 / RÉSULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature	2007	2008	2009	2010	2011
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	1 950	2 750	3 500	5 000	6 000
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	195 000	275 000	350 000	500 000	600 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	6 369	9 926	10 627	11 392	13 838
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 342	3 613	3 859	3 529	4 549
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	685	1 166	1 006	760	846
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 068	1 342	1 619	2 211	2 765
RÉSULTAT PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8,5	8,9	8,2	5,8	6,2
• APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5,5	4,9	4,6	4,4	4,6
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	79	82	132	156	178
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	504	593	696	990	1 293
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	102	127	207	226	291

* En millions de F CFA. ** En milliers de F CFA.

BANK OF AFRICA – NIGER : www.boaniger.com

SIÈGE / HEAD OFFICE

BANK OF AFRICA – NIGER

Immeuble BANK OF AFRICA - NIGER – Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey – NIGER
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46 – Fax : (227) 20 73 38 18
Swift : AFRINENIXX – Email <information@boaniger.com>



AGENCES NIAMEY / NIAMEY BRANCHES

AGENCE CENTRALE

Immeuble BANK OF AFRICA - NIGER
Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

AGENCE ÉLITE

Immeuble BANK OF AFRICA - NIGER
Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

AS SALAM

Marché As Salam – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21
Fax : (227) 20 73 38 18

ECOGARE

Gare Routière de Wadata – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21
Fax : (227) 20 73 38 18

GRAND MARCHÉ DE NIAMEY

Avenue Salaman – Boulevard de la Liberté
BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18
Email <information@boaniger.com>

KATAKO

Face Marché Katoko – BP 10 973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18

PLATEAU

Avenue Mohamed VI – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 72 23 23 – Fax : (227) 20 73 38 18

ZONE INDUSTRIELLE

Route de l'Aéroport – BP 10973 – Niamey
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21
Fax : (227) 20 73 38 18

AGENCES RÉGIONALES / REGIONAL BRANCHES

AGADEZ

Face Marché des Tôles – BP 168 – Agadez
Tél. : (227) 20 44 03 31 – Fax : (227) 20 44 04 31

ARLIT

Quartier Wadata – BP 10 973 – Arlit
Tél. : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
Fax : (227) 20 73 38 18

DOSSO

Quartier Mangué Kouara – BP 129 – Dosso
Tél. / Fax : (227) 20 65 00 84

GAYA

Route Nationale RN 7 – Entrée de ville – BP 93
Gaya
Tél. : (227) 20 68 06 03 – Fax : (227) 20 68 06 04

MARADI

Immeuble Gago – BP 472 – Maradi
Tél. : (227) 20 41 12 82 / 83
Fax : (227) 20 41 06 65

TAHOUA

Quartier Kourfeyawa I – BP 290 – Tahoua
Tél. : (227) 20 61 06 68 – Fax : (227) 20 61 06 69

TILLABERI

Route Nationale R1/RN1 – BP 70 – Tillabéri
Tél. : (227) 20 71 10 15 – Fax : (227) 20 71 10 16

ZINDER

Rue du CCFN – BP 100 – Zinder
Tél. : (227) 20 51 21 70 / 71
Fax : (227) 20 51 21 72